

**Modèle donné à titre indicatif destiné à vous aider à rédiger votre propre courrier : il est de votre responsabilité de vérifier qu'il correspond bien à votre situation.  
Pour toute information complémentaire consultez l'ADIL**

## Réponse à un congé non motivé

### **Lettre recommandée avec AR**

Madame, Monsieur,

Je suis locataire d'un logement situé à..... en vertu d'un bail signé le...

J'accuse réception du congé que vous m'avez notifié le... Or, ce congé n'est pas motivé.

L'article 15 de la loi du 6 juillet 1989 précise que le congé délivré par le bailleur doit être motivé à peine de nullité par l'un des trois cas prévus par la loi :

- ◆ Vente,
- ◆ Reprise pour habiter,
- ◆ Ou motif sérieux et légitime.
- ◆

Votre congé est nul et mon bail est renouvelé jusqu'au...

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes considérations distinguées.

Fait le... à...